

<http://clg-stanislas-limousin-ardentes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article72>



Stanislas-Limousin retrouve ses collégiens

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 7 septembre 2021

Copyright © Collège ARDENTES - Tous droits réservés

[<http://clg-stanislas-limousin-ardentes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-stanislas-limousin-ardentes/IMG/jpg/rentrée2021-2022.jpg>]

Les **265** élèves du collège Stanislas-Limousin ont fait leur rentrée scolaire jeudi, répartis dans onze classes. « La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions et tout notre personnel est en place », souligne, satisfaite, la principale Delphine Verchot.

Une nouvelle conseillère principale d'éducation (CPE) est arrivée : Naïg Boennec, qui vient du collège Beaulieu, à Châteauroux. Elle succède à Mme Partraud, qui a passé vingt années scolaires dans l'établissement ardennais, avant de partir à la retraite, au mois de juin.

« Au plus près des élèves »

Autres nouveaux venus, les enseignants Olivier Chabiran (EPS), Mathieu Christophe (allemand), Kevin Mermet (physique) et Mélanie Auroux (histoire-géographie). Enfin, Daniel Bascout, agent territorial, a lui aussi découvert le collège Stanislas-Limousin. En ce qui concerne les actions qui vont être mises en place, la principale précise : « *Cette année encore, nous voulons être au plus près des élèves, qui en ont besoin. Des aides sont prévues en maths, en lecture et en anglais. Ce sera aussi le cas pour les élèves de 3e, en ce qui concerne l'anglais et les maths.* »

Ces derniers se verront également proposer, une heure par quinzaine, un temps d'éloquence afin d'être encore plus à l'aise à l'oral notamment. Enfin, le quart d'heure de lecture quotidienne après la pause méridienne continue d'être d'actualité.

Quant au contexte sanitaire, Delphine Verchot souligne que « *l'enjeu sera de vivre le plus normalement possible avec ce virus. Nous allons proposer aux élèves volontaires une séance de vaccination qui aura lieu à Belle-Isle, à Châteauroux, le 21 septembre.* »

Article de la NR36 du 07/09/2021